

*Interpellation présentée par le député :*  
*M. François Gillet*

*Date de dépôt : 14 mai 2009*

## **Interpellation urgente écrite** **Chantier du CO Florence : la plaisanterie a assez duré !**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La décision de lancer le chantier de rénovation et d'extension du collège de la Florence, dans le cadre des crédits programmes du DCTI, a été prise en janvier 2008. Si le chantier s'est ouvert il y a une année environ, cela fait maintenant plus de quatre ans que la planification des travaux et les séances y relatives mobilisent l'équipe de direction du collège.

Faire face à un tel chantier, en cours d'année scolaire et dans un établissement du Cycle d'orientation ne comptant pas moins de 36 classes, pour 720 élèves et une centaine d'adultes, n'est déjà pas une sinécure, mais lorsque les délais ne sont pas respectés et que les trop rares travaux effectués révèlent déjà des défauts inquiétants, cela devient incompréhensible, voire carrément inacceptable ! A tel point que, depuis quelques semaines, le climat de l'établissement s'en ressent fortement ; tant du côté des élèves que du corps enseignant.

Quelques exemples :

1. Début 2009, le démarrage des travaux intérieurs étant, selon les mandataires, imminents, la direction, le personnel administratif et technique ainsi que les enseignants se sont mobilisés pour déménager la bibliothèque-médiathèque dans la salle de conférences afin de lui permettre de rester ouverte durant le chantier. De même, six salles de classes ont été transférées dans l'urgence dans une autre aile du bâtiment. Résultat : trois mois plus tard, rien n'a démarré ... c'est toujours le calme plat !

2. La seule réalisation concrète à mettre à l'actif des mandataires est le réaménagement de la terrasse extérieure du bâtiment. Utilisée comme préau, celle-ci a été inutilisable depuis la rentrée scolaire (les élèves ont été contraints de passer leurs récréations à l'intérieur durant huit mois). Après de multiples péripéties (problèmes de pause des barrières, retard dans la livraison des dalles, incendie du véhicule de levage etc.), la terrasse enfin terminée vient d'être réouverte aux élèves, début mai. Résultat : les dalles se cassent sous le poids des élèves et plusieurs d'entre elles ne sont pas à niveau ; visiblement elles ont été mal posées ...

3. En marge du chantier (mais cela n'arrange rien ...), suite aux dégâts provoqués par des jets de projectiles incendiaires, une des deux entrées principales est toujours inutilisable, six semaines après le sinistre ! A notre connaissance, rien n'a encore été entrepris pour la remettre en état. Résultat : les 800 occupants du bâtiment sont contraints de se concentrer (et souvent de se bousculer ...) sur les deux sorties restantes, mais surtout, l'une des issues de secours en cas d'évacuation est toujours inutilisable !

En définitive, tout se passe comme si ce chantier, pourtant particulièrement sensible, était la dernière des priorités des mandataires. Le constat est malheureusement clair : aucun suivi de chantier sérieux n'est effectué, ni par le bureau d'architectes mandaté, ni par les services du DCTI.

***Ma question est donc la suivante : Comment le DCTI explique-t-il cette situation et qu'entend-il mettre en œuvre pour y remédier au plus vite ?***